

Nouvelle Pour diffusion immédiate

DÈS JANVIER 2020, MÉDIC CONSTRUCTION SERA EN LIGNE SUR TOUS LES APPAREILS NUMÉRIQUES !

MONTRÉAL, LE 4 DÉCEMBRE 2019 – Dès janvier 2020, MÉDIC Construction passe à l’ère du numérique. L’arrivée de MÉDIC Construction en ligne marque le début d’une période de changements et de transformations technologiques pour la Commission de la construction du Québec (CCQ), qui souhaite simplifier la vie de tous les assurés de l’industrie de la construction.

La CCQ lance également sa toute première application mobile, MÉDIC Construction, qui pourra être téléchargée sur Google Play ou de l’App Store dès le 6 janvier.

Pour utiliser MÉDIC Construction en ligne, les assurés doivent être inscrits aux services en ligne de la CCQ, à sel.ccq.org, section « MÉDIC en ligne », pour profiter de tous les services offerts :

- Soumission des réclamations à partir d’un téléphone mobile, d’un ordinateur ou d’une tablette ;
- Simulation d’une réclamation afin de vérifier l’admissibilité à un remboursement ;
- Recherche de fournisseurs de soins de santé ;
- Visualisation de l’historique des réclamations ;
- Transmission des renseignements concernant les personnes à charge.

Une campagne publicitaire sera lancée prochainement sur le Web et les médias sociaux. Elle sera déployée avec des bannières Web, des infolettres, des envois postaux, des vidéos explicatives ainsi que des publications Facebook.

Pour en savoir plus, visitez le www.ccq.org/medicenligne.

Rappelons que MÉDIC Construction compte 100 types de couverture d’assurances maladie et dentaire et couvrira plus de 147 000 travailleurs et retraités de l’industrie en janvier 2020. En comptant les personnes à charge, c’est plus de 325 000 personnes qui bénéficieront de la couverture d’assurance de l’industrie de la construction au Québec.